



Retour post inondations suite et fin

Chères habitantes, chers habitants,

Comme je m'y étais engagé dans les infos de Mai, vous trouverez ci-après une synthèse des différentes actions, informations et mesures prises depuis les inondations de 2023 et début 2024, et ce en complément des éléments diffusés au fur et à mesure depuis Décembre 2023.

Que s'est-il passé depuis Janvier ?

Des moyens financiers colossaux !

Lors de sa visite le 14 novembre 2023, le Président de la République avait indiqué que l'État serait aux côtés des collectivités et des sinistrés.

Cette annonce a été confirmée par le 1^{er} ministre lors de ses venues dans notre département et des moyens financiers considérables ont été déployés : du jamais vu dans notre pays !

Comme vous avez pu le lire dans le flash info du 10 octobre, l'État a consacré, à ce jour, près de 263 millions d'euros pour les travaux de réparation, pour des travaux structurants, pour la réduction de la vulnérabilité des logements, pour l'acquisition d'habitations dans des zones n'étant plus habitables, pour le relogement des sinistrés, mais aussi pour la diffusion d'un maximum d'informations sur les dispositifs mis en œuvre.

A ce montant, il convient d'ajouter 85 millions mobilisés par le Département pour ses infrastructures et les communes, 30 millions de financements d'urgence votés par l'Agence de l'Eau, et les accompagnements financiers de la Région en faveur des sinistrés, des agriculteurs, des collectivités et du monde économique.

Ma détermination auprès des services de l'État, du Département et de la Région, aura permis à notre commune de bénéficier de ces dispositifs et des financements nécessaires pour réparer nos voiries et travailler sur le risque pour les inondations futures.

Une nouvelle fois je tiens à remercier les élus et tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide lors de ces épisodes. Sachez que j'ai beaucoup apprécié cet élan spontané et je sais que les habitants aussi.

Pour notre commune, des travaux importants de voirie et de prévention des inondations !

Des chantiers de voirie menés de main de maître par notre 1^{er} Adjoint :

- ❖ Réfection des rues du Driouque et du Trepal, des impasses des Zeultuns, de l'Écluse, d'Halluin, chemin du Moulin => total 201 000 €.
- ❖ Recalibrage fossé angle rue du Driouque et chemin, pose d'un pont cadre => coût 38 000 €.
- ❖ Réfection réseau EP et nids de poule => montant 10 300 €.
- ❖ Curage de fossés rue du Driouque et rue Sourceuse => 3 000 €.
- ❖ Pose de clapets anti retour à l'entrée de la rue de la Rivière (travaux réalisés en interne)

Nos partenaires ont répondu présents aux sollicitations de votre Maire :

- ❖ Réfection totale de la Rue de la rivière sur un linéaire de 2,7 km et transformation en vélo route, chantier piloté et financé par le département => investissement 700 000 €.
- ❖ Consolidation et réparation de berge entre le Moulin Bleu et l'impasse des Zeultuns par le SYMVAHEM => montant investi 40 000 €.
- ❖ Renforcement de berge entre le pont canelle et le passage à niveau rue de la Rivière et impasse des Zeultuns par la 1^{ère} section des wateringues => plus de 2,6 km.
- ❖ Pose d'une plaque de protection pont principal pour limiter les débordements rue de la Mairie et éviter sacs de sable => aménagement effectué par CER Audruicq.
- ❖ Curage du Grand Large par l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW) et bras ancien canal par VNF => 12 000 m³ de sédiments retirés. Budget 75 000 € pour l'IIW.
- ❖ Réfection berge dans les Zeultuns sur une dizaine de mètres par l'IIW => marché notifié et travaux à venir en novembre.

Minimiser les impacts des futures inondations

L'avenir ?

La nature nous démontre chaque jour qu'elle est plus forte que nous et qu'il faut arrêter de vouloir la contraindre et la malmener.

Selon les prévisions, il ne pleuvra pas plus souvent mais l'intensité des pluies s'accroîtra, combiné avec des épisodes de tempêtes plus marqués.

Nous serons contraints de nous adapter, nous devons faire face, et serons obligés d'apprendre à vivre avec ces risques, apprendre à vivre avec l'eau.

Le risque zéro n'existe pas ! N'oublions pas que nous habitons dans un polder sous le niveau de la mer !

Personne ne peut affirmer que les inondations que nous avons subies ne pourront pas se reproduire avec des épisodes identiques.

Personne ne peut affirmer que ces catastrophes sont évitables et ce, quelques soient les travaux réalisés, quelques soient les curages, quelques soient les solutions d'évacuation à la mer.

Qui a le pouvoir d'arrêter la pluie de tomber ?

Cependant chacun aura un rôle à jouer pour minimiser l'impact des futures inondations : de l'habitant à l'État, en passant par les collectivités, par le monde agricole et les différentes institutions.

Tous concernés, tous responsables

Les habitants

- Devront s'imprégner de la **culture du risque** : je connais le risque inondation et je mets en œuvre des solutions pour m'en prémunir.
- Réfléchiront à **l'aménagement de leur habitation** et des extérieurs : **facilitation de la perméabilité du terrain**, réduction des risques d'entrée de l'eau (36 habitations ont bénéficié d'un diagnostic de vulnérabilité de leur logement avec des propositions d'équipements et d'aménagements).
- Pour les logements concernés, seront équipés de dispositifs « **atardeaux** » avec mise en place des éléments facilitant l'installation.
- Feront des **essais** plusieurs fois par an pour tester les lacunes de la pose **de ces systèmes de protection individuelle**.
- S'équiperont en amont en matériaux permettant de protéger leurs biens en ayant **un stock de parpaings et sacs de sable entreposés à l'abri**.
- Investiront dans un **système de pompage** d'une capacité suffisante pour parer aux éventuelles entrées d'eau dans leur logement.
- Auront **téléchargé l'application « Ma Mairie En Poche »** sur leur téléphone pour recevoir en temps réel les alertes de la mairie.
- Envisageront le lieu de **stationnement en sécurité de leur véhicule**.
- Informeront la mairie du **nombre de personnes présentes** à leur domicile lors de l'évènement.
- Ne fermeront pas leurs volets roulants électriques pendant toute la durée de la crise si pas de débrayage manuel possible.
- Consulteront le **site communal, rubrique « Sécurité/Risques »**, pour avoir les infos sur le rôle des élus en période de crise (**fiches actions PCS**) et un accès aux outils de surveillance crues (**vigicrues**).

La collectivité

- S'assurera que toutes les dispositions ont été prises pour une bonne **gestion de la crise dans le cadre du PCS** (élus, bénévoles et habitants).
- Effectuera chaque année un contrôle du bon écoulement de l'eau et du bon état des fossés.
- Saura prendre les bonnes décisions pour **limiter l'artificialisation des parcelles** à risques en influant sur les règles d'urbanisme tant le PLUI que les PPR.
- Interviendra en amont pour vérifier la **coordination des acteurs locaux de l'eau**.
- S'informerera sur les marées et les **conditions d'évacuation à la mer**.
- Aménagera son territoire de manière à **faciliter l'infiltration de l'eau**.
- Sensibilisera la **profession agricole** sur les bienfaits du **couvert végétal l'hiver** et la mise en place de **bandes enherbées**.
- Fera la promotion des **solutions fondées sur la nature** et sur **l'importance de la biodiversité** (vitale pour la vie humaine).
- Organisera un **contrôle des protections individuelles**.
- Assurera la promotion du système d'alerte **Ma Mairie En Poche** (MMEP).

Les agriculteurs

- Seront sensibilisés à la **nécessité de limiter le ruissellement** de leurs parcelles dans le fossé de la rue de Moulle.
- Accepteront de mettre un maximum de **couvert végétal** pour la période hivernale.
- Travailleront à **réduire l'érosion de leur sol**.
- Participeront à **l'entretien des fossés** jouxtant leurs parcelles.
- Planteront un maximum de **bandes enherbées à proximité immédiate des voiries communales** (rues et fossés).
- Se convaincront que leur rôle est crucial dans la lutte contre les inondations.
- S'interrogeront sur leurs **pratiques agricoles pour permettre une meilleure infiltration**.

Les acteurs de l'eau

L'Institution Intercommunale des Wateringues (évacuation à la mer), le Symvahem (gestion du linéaire de la Hem jusqu'au Moulin Bleu), la 1^{ère} section de wateringues (réparations d'urgence), VNF (gestion de canaux fluviaux), sont les acteurs de l'eau sur notre territoire. Leur rôle est essentiel et complémentaire avec chacun des compétences spécifiques.

La coordination entre ces acteurs sera à parfaire et la diffusion de l'information aux habitants devra être améliorée.

Il sera nécessaire de compter sur l'esprit collectif de l'ensemble de tous les acteurs, et notamment une solidarité entre les collectivités en bannissant toute action non concertée pour éviter de déplacer le problème chez le voisin : les initiatives irréfléchies et contraires à l'intérêt de tous les habitants devront être condamnées.

Quelques chiffres très évocateurs

102, le nombre de réunions ou de rencontres auxquelles a participé le maire depuis le 1^{er} janvier 2024 sur ce sujet des inondations.

1 habitante a dû quitter définitivement son logement. L'intervention du maire lui aura permis de bénéficier d'un logement moderne et neuf dans une commune du canton.

18,7 millions d'euros, le montant des subventions accordées par l'état aux collectivités de l'arrondissement de Calais ainsi qu'aux acteurs de l'eau du périmètre.

3,2 millions d'euros, le montant des travaux structurants à finaliser pour fin d'année et début 2025.

1,5 millions d'euros, le budget des travaux d'urgence réalisés par le Symvahem sur tout le linéaire du cours d'eau et ses affluents.

1 mois de pompage assuré par la 1^{ère} section de wateringues à Hénuin

402 millions de m3 pompés par l'IIW et rejetés à la mer entre le 1^{er} nov 2023 et le 1^{er} mars 2024, soit l'équivalent de 161 000 piscines olympiques

508 millions de m3 d'eau évacuée à la mer en gravitaire et gérés par IIW sur la même période, soit l'équivalent 203 000 piscines olympiques

⇒ En en 4 mois, 4 fois plus de m3 évacués du volume habituel d'une année normale (source IIW).